

Image not found or type unknown



Reclamation d' une dette imaginaire

Par **mouloud**, le **16/03/2015 à 21:40**

Bonjour,rnrnUn ami est décédé il y a 15 jours et sa famille me demande de leur rembourser une somme de 2.000 F qu'il m'aurait prêtée, sans reconnaissance de dettes, il y a plus de 20 ans. Qu'est-ce que je peut faire ?rnrn**Merci.**

Par **etudiantendroit**, le **16/03/2015 à 21:48**

Bonjour,rnrnD'après un adage : pas de preuve pas de droits.